



MODULE 8

MES DROITS EN LIGNE

Avec l'essor du numérique, la maîtrise des droits en ligne est devenue indispensable pour protéger sa vie privée et ses créations. Ce module vous permettra de comprendre les principaux enjeux juridiques liés à l'utilisation d'internet.

Nous aborderons les principes du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), qui visent à protéger les données personnelles des utilisateurs en ligne. Vous découvrirez également les bases de la propriété intellectuelle, afin de comprendre comment protéger et utiliser légalement les créations numériques, ainsi que les règles du droit à l'image, essentielles pour gérer l'utilisation de votre image ou celle d'autrui dans les espaces numériques.

1 Les principes du RGPD

6 min pour comprendre le RGPD

- Qu'est ce que le RGPD
- Pourquoi les entreprises collectent vos données personnelles ?
- Quels sont vos droits ?



Découvrez la fiche explicative 1

2 La propriété intellectuelle

- Qu'est ce que la propriété intellectuelle
- Est-il toujours nécessaire de demander l'autorisation ?
- Comment identifier les titulaires de droits d'auteur ?



Découvrez la fiche explicative 2

3 Droit à l'image

- Les bonnes pratiques pour ne pas diffuser sans autorisation (le cadre, identification, demande d'autorisation avant de diffuser)
- Comment s'assurer de l'accord du droit à l'image ?
- Les risques d'une diffusion sans autorisation.



Découvrez la fiche explicative 3

3 Sécuriser ses données

- Méthodes de protections des données
- Les "data centers"
- Les serveurs Cloud
- Les mentions légales
- Comment réellement et concrètement protéger ses données ?



Découvrez la fiche explicative 3

DIFFICULTÉ



PRÉ-REQUIS

- Module 1

DURÉE



30 min

MATÉRIEL



DÉCOUVREZ AUSSI

- Gérer, stocker et retrouver ses données
- Partager du contenu
- Les arnaques en ligne

Pour aller plus loin ...

Vous désirez en savoir plus sur le sujet des protections des données personnelles ?
Voici une compilation de ressources pour vous permettre d'approfondir ce module !

Les droits pour maîtriser vos données personnelles



[Informations pour exercer vos droits auprès des organismes qui utilisent nos données](#)

RFPD de quoi parle-t-on ?



[Donnée personnelle, traitement de données, RGPD, de quoi s'agit-il ? Êtes-vous concerné ?](#)

Les droits en ligne et le respect des données dans votre métier

 Les personnes peu ou pas à l'aise avec les outils numériques ne sont pas toujours familières avec les bonnes pratiques du numérique. Il est donc important de se familiariser avec le respect des données et voici quelques situations de votre quotidien où ce module pourrait vous être utile :

Respect des données des résidents et familles (Protection des données et RGPD)

- Gestion des données personnelles des résidents : Lors de l'enregistrement ou de l'utilisation de dossiers numériques, les soignants apprennent à stocker et utiliser les informations sensibles (données médicales, coordonnées) dans le respect des règles du RGPD.
- Envoi sécurisé d'informations : Utilisation d'outils sécurisés pour transmettre des informations aux familles ou à d'autres professionnels, évitant les partages via des plateformes non conformes.
- Conformité dans les échanges numériques : Comprendre que les données doivent être partagées uniquement avec les personnes autorisées et après consentement explicite.

Prise de photos ou vidéos des résidents (Droit à l'image)

- Photographie d'activités pour les familles : Avant de partager des photos d'activités ou d'événements, les soignants s'assurent d'avoir le consentement écrit des résidents ou de leurs représentants.
- Publication sur les réseaux sociaux ou supports internes : Savoir distinguer les usages autorisés (ex. : publication interne avec accord) de ceux interdits (ex. : diffusion publique sans consentement).
- Gestion des refus : Apprendre à respecter le refus d'un résident d'être pris en photo, même dans un cadre festif ou collectif.

Gestion des consentements (RGPD et Droit à l'image)

- Collecte de consentement pour les données : S'assurer que les résidents ou leurs représentants légaux ont signé les autorisations nécessaires pour le traitement de leurs données personnelles.
- Mise à jour des consentements : Vérifier régulièrement que les autorisations sont à jour, surtout en cas de changements dans l'utilisation des données ou de nouvelles initiatives (comme des newsletters).
- Conservation des consentements : Apprendre à archiver les documents liés au consentement de manière sécurisée et accessible.



Rejoins la plateforme Skills to Connect
pour découvrir plus de modules.
Clique sur le logo !



Ce projet est financé grâce
au programme



Erasmus+